



La visite d'embauche : visite d'information et de prévention ou examen médical d'aptitude

Inclus dans l'offre socle

La visite d'embauche, pour quoi faire ?

S'assurer

que le poste que prend un travailleur n'est pas de nature à porter atteinte à sa santé et que le travailleur n'est pas atteint d'une affection dangereuse pour les autres.

Informier

le salarié, au regard de la connaissance de son état de santé, sur les risques éventuels auxquels l'expose son poste de travail, et le cas échéant, sur le suivi médical nécessaire.

Sensibiliser

le salarié sur les moyens de prévention à mettre en œuvre.

Qui est concerné ?

Tous les salariés sont concernés par la visite d'embauche. Cette visite est organisée selon des modalités distinctes, en fonction des risques auxquels le salarié sera exposé à son poste de travail. Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers (au sens du Code du travail, à savoir : amiante, plomb, agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, agents biologiques des groupes 3 et 4, rayonnements ionisants, risque hyperbare, risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages), il s'agit d'un examen médical d'aptitude qui enclenche un suivi individuel renforcé pour le salarié exposé à des risques particuliers (liste ci-dessus). Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers, il s'agit d'une visite d'information et de prévention.

La visite d'embauche, comment ça se passe ?

Pour le salarié non-exposé à des risques particuliers : une visite d'information et de prévention

La visite d'information et de prévention est réalisée par **un professionnel de santé** (médecin du travail, collaborateur médecin, interne ou infirmier de santé au travail), dans un délai qui n'excède pas 3 mois à compter de la prise effective du poste de travail. Lors de cette visite, un dossier médical en santé au travail est ouvert ou mis à jour par le professionnel de santé. A l'issue de la visite d'information et de prévention, le professionnel de santé délivre une attestation de suivi au travailleur et à l'employeur. Il existe une possibilité de réorientation vers le médecin du travail quand la visite a été réalisée par un infirmier.

Pour le salarié exposé à des risques particuliers, un examen médical d'aptitude

L'examen médical d'aptitude à l'embauche doit être réalisé **par le médecin du travail, préalablement à l'affectation** sur le poste de travail. A l'issue de cette visite, un avis d'aptitude ou d'inaptitude est remis au travailleur et à l'employeur. Lors de cette visite, un dossier médical en santé au travail est constitué ou mis à jour par le médecin du travail.



Pour plus d'informations sur la visite d'embauche, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

ASMISS

77, rue Debaussaux - 80001 AMIENS CEDEX 1
contact@asmis.net - www.asmis.net

NOS CENTRES MÉDICAUX

Votre service de prévention et santé au travail
des équipes et des moyens près de chez vous



Un centre mobile se déplace dans
les entreprises éloignées d'un centre fixe



SOMME OUEST

ABBEVILLE

Rue Ventôse
ZAC des Deux Vallées
80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 24 04 45

BEAUCAMPS-LE-VIEUX

Centre Social
Secrétariat assuré par le centre de Dury
10 rue Pierre Gaudefroy
80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

WOINCOURT

11 rue du Chevalier de la Barre
80520 WOINCOURT
Tél : 03 22 60 21 69

SOMME NORD

ALBERT

2 rue d'Aveluy - BP 40049
80049 ALBERT CEDEX
Tél : 03 22 75 21 55

DOULLENS

13 boulevard Ernest Dehée
80600 DOULLENS
TÉL : 03 22 77 29 68

AMIENS MÉTROPOLE

AMIENS -SIÈGE SOCIAL

77 rue Debaussaux
Accès par le quai Charles Tellier
CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03 22 54 58 00

ESPACE INDUSTRIEL NORD (EIN)

68 rue de Poulainville
80080 AMIENS
Tél : 03 22 44 11 94

BOVES

Cité des Métiers
Boulevard Michel Strogoff
80440 BOVES
Tél : 03 22 47 01 40

DURY

Chemin rural de la Croix Blanche
Centre Oasis - Bât les Tulipiers
80480 DURY
Tél : 03 22 47 84 70

SOMME EST

ESTRÉES-DENIÉCOURT

144 avenue de Haute Picardie
80200 Estrées-Deniécourt
Tél : 03 22 81 01 15

MOREUIL

37 rue du 8 août 1918
80110 MOREUIL
Tél : 03 22 54 08 31



Nos cabinets médicaux sont répartis sur **11 sites** du département
1 centre mobile équipé d'un cabinet médical pour assurer la proximité

POUR EN SAVOIR PLUS



www.asmis.net